

VI - Habiter des espaces à fortes contraintes

Environ 15% du temps annuel consacré à la géographie

Plus que les autres, ce thème invite à prendre en compte le **milieu physique** et ses contraintes mais dans le cadre des **interrelations** avec les sociétés qui **l'habitent**.

I. PROBLÉMATIQUES

Il s'agit bien évidemment de faire appréhender ce qu'est une contrainte pour l'occupation humaine (et à l'inverse un atout), mais les élèves doivent surtout être amenés à comprendre combien l'intensité, voire la réalité de ces contraintes dépendent de la société qui y est confrontée et de ses modes d'habiter: « *les sociétés, suivant leurs **traditions culturelles** et les **moyens** dont elles disposent, subissent [les contraintes], les surmontent voire les transforment en atouts* ».

De l'île au désert froid les contraintes sont très diverses, les modes d'habiter aussi et par voie de conséquence les problématiques possibles. Elles peuvent toutefois se regrouper autour de quelques grandes questions :

- celle, tout simplement, de la manière d'habiter et de cohabiter dans cet espace particulier,
- celle des aménagements réalisés pour rendre l'espace « habitable »,
- celle, éventuellement, de la transformation de la contrainte en atout,
- celle du développement durable de l'espace considéré,
- celle du jeu des différents acteurs sur cet espace singulier.

En tout état de cause, même si à un moment donné une étude diachronique peut être bienvenue, on s'interroge sur la manière dont des groupes sociaux **habitent aujourd'hui et maintenant** ce que nous identifions comme un espace à fortes contraintes.

II. COMMENT CHOISIR LES ÉTUDES DE CAS ?

Les déserts, la haute montagne et dans une moindre mesure les îles constituent des espaces aux marges de l'écoumène mais seulement « aux marges » pas « en dehors ». On le sait désormais, toute la planète jusqu'au cœur des glaces polaires est marquée par les activités humaines, toutefois les îles absolument désertes, la très haute montagne et les « *déserts des déserts* » ne doivent pas être retenus comme études de cas pour la simple raison qu'ils ne sont pas « habités » au sens que nous donnons à ce terme (*cf.* fiche « Habiter »).

Dans le cas des déserts chauds ou froids, la contrainte dominante est bien évidemment **climatique**, même si elle peut se combiner avec d'autres, altitude ou enclavement par exemple. **L'altitude** et ses conséquences bioclimatiques ainsi que **la pente** constituent les contraintes majeures pour ce qui est de la haute montagne, auxquelles il faut ajouter souvent l'isolement. Dans les deux cas le choix des études de cas est très large et dépend des informations et ressources disponibles (ouvrages scientifiques, revues, internet...).

Le cas des îles est plus complexe. L'île choisie comme étude de cas sera de **petite taille**. Ce sera une île dont les habitants permanents se vivent comme « **insulaires** » ou bien les touristes passionnés comme « îlomanes », pour reprendre la belle formule de Lawrence DURREL dans *Vénus et la mer*. L'**exiguïté** de l'espace, ses conséquences sur la distribution de la population et l'accès à certaines ressources (l'eau) ainsi que l'**isolement** au sein de l'élément liquide qui rend nécessaire l'utilisation du bateau ou de l'avion y compris pour la satisfaction de besoins élémentaires (les soins médicaux) constituent les contraintes principales. Mais nombre de ces petites îles se trouvent situées sur des dorsales océaniques ou des « points chauds » (par exemple l'île de la Réunion) et connaissent donc directement ou indirectement (tsunamis) des contraintes liées à la **sismicité et au volcanisme**. En zone intertropicale, les îles sont soumises plus que les espaces continentaux à la **contrainte climatique** imposée par le trajet des alizés (côte au vent, côte sous le vent) voire aux cyclones pour ne rien dire des perspectives alarmistes liées aux « dérèglements » climatiques. En climat méditerranéen l'aridité s'y fait davantage sentir faute de bassins versants et de nappes phréatiques de taille suffisante. Enfin les milieux insulaires sont des milieux particulièrement fragiles. Maintenus pendant longtemps, voire jusqu'à une date très récente, à l'abri de la surcharge démographique ou de l'activité touristique du fait de leur isolement, ils se trouvent menacés par l'accélération des évolutions : déséquilibres hommes/ressources, conflits d'usage ou d'intérêts. Une île constitue donc une étude de cas particulièrement propice à la mise en œuvre d'une **géographie globale et systémique** et à la démonstration de la capacité infinie des Hommes et des sociétés à surmonter les contraintes pour valoriser les lieux que le hasard, la nécessité ou leur propre choix leur ont donnés d'habiter.

III. DEUX EXEMPLES D'ÉTUDES DE CAS ET DE DÉMARCHES

Une île de Polynésie haut lieu du tourisme mondial.

Que cette île, quelle qu'elle soit, tire l'essentiel de ses ressources du tourisme est un fait. C'est de ce fait et des paysages qui lui sont liés que part l'étude selon une démarche inductive. Étudier les « modes de vie » et l'adaptation des populations polynésiennes aux contraintes (isolement, relief, végétation etc.) avant l'arrivée des européens ou avant le tourisme pour les comparer ensuite à la situation actuelle s'apparenterait davantage à une démarche historique ou ethnologique qu'à de la géographie.

Les questions posées à propos de ce lieu doivent donc être :

- quelles contraintes se cachent derrière les paysages « de rêve » ?
 - comment et par qui sont-elles surmontées pour devenir des atouts ?
 - quelles sont les conséquences, positives et négatives des aménagements réalisés (développement durable) ?
- Qu'est-ce qu'habiter cette île pour les Polynésiens ? Comment les touristes de leur côté l'habitent-ils ? Quelles représentations les uns et les autres s'en font-ils ?

Les modes d'habiter la haute montagne andine ne sont pas uniformes.

On peut y être paysan ou urbain, petit exploitant cherchant l'autosuffisance ou producteur de quinoa pour l'exportation (ou bien de coca), riche ou pauvre, indien, blanc ou métis etc. Dans tous les cas, il faut faire avec les contraintes liées à l'altitude et à la pente : terrasses pour cultiver, rendements aléatoires, glissements de terrain, infrastructures de transport souvent coûteuses, quartiers urbains peu ou pas desservis etc.

Là encore l'étude doit partir de paysages (au pluriel), de cartes, de chiffres, de récits d'aujourd'hui. La démarche ne consiste pas à opposer des aménagements « traditionnels » à d'autres « modernes » mais donne à voir et à comprendre la diversité actuelle des modes d'habiter cette haute montagne andine en répondant aux contraintes qu'elle impose.

La variété des situations et des paysages actuels introduit donc l'idée que les sociétés subissent ou surmontent de manière différente des contraintes semblables, suivant « *leurs traditions culturelles* », les moyens dont elles disposent et les choix politiques effectués.

IV. LA MISE EN CONTEXTE

Comme pour l'ensemble des études de cas du programme, les lieux choisis doivent être situés à différentes échelles sur des cartes et des planisphères thématiques. Dans le cas particulier des espaces à fortes contraintes il est nécessaire de **consacrer plus de temps aux cartes et planisphères physiques : reliefs, climats**. Pour rendre ce travail de localisation-situation plus vivant et signifiant, il est souhaitable de **illustrer d'exemples** sous la forme de photographies de paysages, peu nombreuses mais bien choisies.

Quelques exemples :

- L'île polynésienne choisie est située dans le cadre de la Polynésie, dans celui du Pacifique mais aussi de l'ensemble des îles et archipels dont l'existence est liée aux phénomènes tectoniques ou encore sur un planisphère présentant le trajet des principaux cyclones. On évalue aussi la distance qui la sépare de la France, des États-Unis, de l'Australie... Même une île n'est pas un isolat...
- L'étude de cas portant sur la haute montagne est située dans le cadre de l'État dans lequel elle a été choisie, dans celui des autres hautes montagnes à fort peuplement sur d'autres continents. Ces hautes montagnes sont localisées et nommées.
- Une étude de cas portant sur un désert chaud est l'occasion de présenter la localisation des autres déserts du même type etc.

Les deux études de cas sont mises en relation. Sans être strictement une comparaison, cette mise en relation permet de dégager des **invariants** et de passer du cas nécessairement « particulier » à la **notion** : contrainte, atout, ressource ou risque. Dans le même temps, cette mise en relation, associée au travail de mise en contexte sur les cartes et les planisphères, conduit à constater l'irréductible originalité des réponses apportées et la formidable inventivité des sociétés humaines.

V. PIÈGES À ÉVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- Choisir les études de cas sur un même continent ou principalement en France métropolitaine (la traditionnelle station de sports d'hiver alpine par exemple). Un des objectifs des programmes de sixième, cinquième et quatrième étant d'entraîner les élèves dans un **tour du monde**, il est souhaitable de regarder vers les Andes, l'Himalaya, les Rocheuses, les Carpates... ou dans le cas des déserts vers ceux d'Australie ou d'Amérique du sud, l'étude du Sahara ou des déserts du Moyen-Orient étant prévue en cinquième sur le thème de l'énergie ou de l'accès à l'eau. Enfin, pour ce qui est du choix d'une île, il ne faut pas hésiter à parcourir les océans lointains, l'un des objectifs affirmés de ce programme étant de « *développer la curiosité des élèves* » et de « *leur donner le goût de l'ailleurs* ». Toutefois, les îles-continent comme l'Australie ou même de grandes îles comme Madagascar ou l'Islande sont à exclure de l'étude, leur taille leur épargnant la plupart des contraintes liées à l'insularité (exiguïté, isolement).
- Chercher à réaliser une monographie complète de l'espace étudié. En cas de contraintes multiples, l'accent doit être mis sur l'une d'entre elles.
- Privilégier une étude diachronique, avant - après, souvent empreinte de nostalgie...
- Négliger la mise en contexte

POUR ALLER PLUS LOIN

- Quels que soient les espaces à fortes contraintes retenus, les renseignements fournis par les sites des organismes internationaux (ONU, FMI, FAO, UNESCO, PNUD etc.) et les sites officiels des États ou des villes sont précieux. Dans le cas particulier des DROM, l'utilisation des sites des collectivités territoriales ou des académies constituent des mines de renseignements et de documents.
- Il faut aussi songer aux multiples photographies libres de droit mises en ligne par les touristes (sur Google Earth par exemple) à condition qu'elles soient précisément référencées et datées.
- Les documentaires diffusés par les chaînes de télévision ou disponibles dans des formats adaptés aux besoins pédagogiques (Lesite TV, les documentaires du SCEREN) constituent des ressources essentielles.
- Il ne faut enfin pas négliger les ouvrages pour la jeunesse, romans en particulier, qui permettent d'entrer dans la dimension sensible de l'habiter.